

L'eau en chiffres

GAZON ULTRA VERT?

[J.P.] À la fin des années 70, à Sainte-Foy, l'arrosage du gazon représentait 13% de la consommation d'eau d'une maison privée moyenne. Pour toute la ville, cela représentait 7% de la demande résidentielle totale.

Source: Association québécoise des techniques de l'eau, *Les compteurs d'eau*, 1985.

MESURER L'EAU

1 000 litres d'eau équivalent à 1 mètre cube (m³).

USAGE DE L'EAU DANS LE MONDE

73% pour l'agriculture

20% pour l'industrie

7% pour les usages domestiques



L'eau constitue les 2/3 du corps humain.

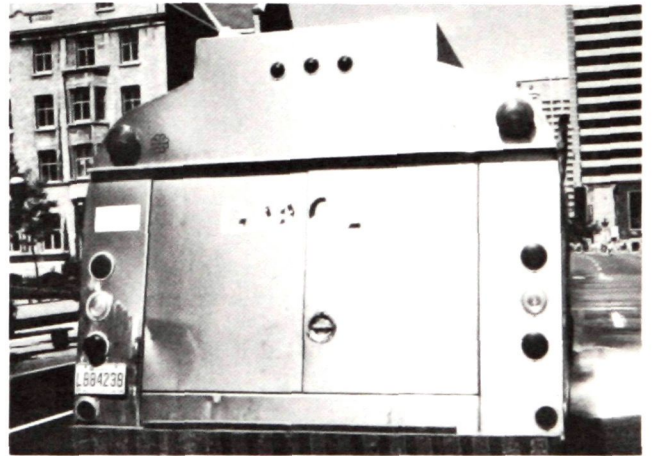


PHOTO: DANIEL S. LEGAULT



PHOTO: GUNTHER GAMPEK

► à des campagnes d'information, la consommation d'eau par résidence a diminué à 303 mètres cubes annuellement, comparativement à 350 pour Le Gardeur, où chaque goutte d'eau consommée passe par un compteur. François Patenaude ajoute que «pour Laval, cela représente une baisse de 30% réalisée entre 1989 et 1996, malgré l'ajout de 40 000 nouveaux résidents durant la même période».

À Montréal, un programme de l'ACEF-Centre, en partenariat avec Hydro-Québec, aura permis d'acheminer de l'information à 270 ménages concernant l'acquisition d'habitudes moins consommatrices d'électricité. En lien avec une consommation plus rationnelle de l'eau, 297 aérateurs de robinet, 155 pommes de douche à débit réduit et 74 valves d'arrêt ont été installés dans les logements visités. Les conseillers-ères de l'ACEF-Centre ont aussi pu constater que 103 ménages appliquaient

déjà la mesure de réduire le temps passé sous la douche soit 10 minutes plutôt que 20 ou 30.

C'EST LA FAUTE DES TOILETTES

À Charlesbourg, sachant que 35% de l'utilisation domestique d'eau est due à la chasse d'eau des toilettes, la ville «...a distribué et installé systématiquement des coupe-volume pour toilettes dans toutes les résidences». Richard Sévigny, directeur des communications à Charlesbourg, mentionne qu'«en l'an 2000, on prévoit avoir économisé 1 million \$ et 1 320 000 mètres cubes d'eau».

La mise en vigueur de normes par les États peut aussi favoriser l'atteinte d'objectifs en matière d'utilisation plus rationnelle de l'eau. L'adoption par le Congrès des États-Unis, en octobre 1992, d'une législation fixant des normes nationales, avait entraîné une réduction effective de 30% de l'utilisation de l'eau par ménage.